

PROCES VERBAL
CONSEIL D'ECOLE du 10 novembre 2015
Maternelle Jules Ferry – Prades-Le-Lez

Étaient présents :

- œ représentant la Mairie : Monsieur LUSSERT, Maire de Prades-Le-Lez, Madame MASSEI chef du pôle Enfance Jeunesse, Monsieur RICHARD directeur ALAE maternelle
- œ représentant les parents d'élèves : Mmes DUGENIE, GAGNAYRE, GOBIN, JOUSSE, LEMAIRE, TERNISIEN , Ms POURROT-REDON, RYON, VARACHE
- œ représentant l'éducation nationale : Mmes AMENDOLA, CALVO-EZZAOUYA, DALLE, IGLESI, PASTOR, PETER, Ms FRANCHOMME, GROUSSET, Mme BACHELART (RASED), Mme BOTTNER (DDEN)
- œ Mmes PATELLI et SASTRE(atsems),

Étaient absents et excusés :

- œ Monsieur REGNIER, Inspecteur de l'Éducation Nationale,
- œ Madame BESSIERE, adjointe aux écoles
- œ Madame AUTEXIER, enseignante.

Préambule : Afin d'éviter de dépasser le temps imparti pour ce conseil, il serait souhaitable que chacun soit concis dans ses explications et que pour tout sujet qui dépasse 15 minutes de discussion sans être entièrement clos il soit reporté à une date ultérieure pour une étude plus complète.

1. VIE SCOLAIRE

1.1 Nouvelle équipe des représentants des parents d'élèves

Tour de table de l'ensemble des participants à cette réunion.

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 9 octobre. Une seule liste était présentée et les parents ont effectué la mise sous pli du matériel électoral, 10 jours avant la date du scrutin. Le bureau de vote a ouvert de 7h30 à 12h30 au sein de l'école. Les résultats : 339 inscrits, 147 votants dont 118 votes par correspondance, 10 bulletins blancs ou nuls, participation de 43,36% (l'an dernier : 38,81%)

1.2 Présentation du RASED

Florence BACHELART rappelle que l'école dépend de l'antenne de Clapiers. Ce réseau est composé d'une psychologue scolaire Isabelle Delrieu et d'une maîtresse E Florence Bachelart, il manque un maître G. Cette équipe intervient sur 7 communes ; les classes de GS, CP et CE1 sont prioritaires. Leur mission est centrée sur l'aide aux élèves en difficulté avec aussi un rôle de prévention. En fin de première période chaque maîtresse a pu faire le point sur ses élèves lors de synthèse avec ces deux personnes. Ces réunions permettent à la fois de signaler des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, ou des comportements d'enfants ou d'élèves qui posent question mais aussi d'avoir des conseils sur les conduites à tenir dans une large concertation.

Le travail du maître E consiste à construire un projet de remédiation sur une période définie. Cette intervention se déroule pendant le temps scolaire, en petits groupes, deux fois par semaine.

1.3 Structure de l'école

Aujourd'hui l'école compte 185 élèves répartis comme suit : 49 PS, 73 MS, 63 GS soit une moyenne de 26,43 par classe (l'an dernier 29,6)

Le mot d'information de début d'année indiquait le nom des enseignants et des Atsem par

classe, il est rappelé ici avec les effectifs de chaque classe :

Niveaux	Enseignants	Atsems	Effectifs
PS	Catherine DALLE Anne AUTEXIER, le jeudi	Sandy RUDOWSKI	25
PS	Guilhem GROUSSET	Marie-Noëlle FAGES	24
MS	Dominique PASTOR	Nicole SARRETTO	29
MS	Marie-Laure PETER	Laurence SASTRE	27
MS/GS	Marie IGLESIS	Pascale PATELLI	25 (8GS)
GS	Betty AMENDOLA	Christelle MARTIN	28
GS	Arnaud FRANCHOMME Rosa-Elena CALVO- EZZAOUYA, le lundi	Sandra PETITDEMANGE Delphine HURTHEMEL	27

Pour la rentrée de septembre 2016, la Mairie nous a indiqué 65 PS ; du fait de la montée pédagogique (63 GS partent en CP) l'école devrait garder le même effectif que cette année. Nous avons transmis ces chiffres à l'inspection pour la prévision d'effectifs du 9 octobre.

1.4 L'organisation du temps scolaire

Pas de changement par rapport à l'année dernière sauf au niveau des récréations. En conseil des maîtres de début d'année, il avait été décidé d'expérimenter deux récréations communes. Après trois semaines, une solution intermédiaire a été adoptée afin de bénéficier des avantages de cette solution (les enfants peuvent être ensemble, surtout les frères et sœurs mais aussi la classe à double niveau) mais limiter son inconvénient (espace réduit). Nous avons pu établir un planning pour l'utilisation des vélos (1 classe chaque matin) et nous étudions la possibilité de pouvoir proposer d'autres occupations pendant ces temps de récréation mais nous devons être vigilants de ne rien imposer et surtout de pouvoir aussi laisser les enfants sans « activité encadrée »,

En ce qui concerne les retards à l'école, trop de personnes arrivent encore systématiquement à la dernière minute et par conséquent retardent la fermeture des portes. Au niveau du cahier de retard, une dizaine de personnes sont marquées mais pour le moment toutes différentes.

Au niveau de la sieste, elle n'est pas obligatoire même en PS, il existe seulement des recommandations : la sieste concerne exclusivement la PS, pour les MS on peut mettre en place un temps de repos en début d'année qui n'excédera pas 20 minutes. Chez les GS il n'est pas prévu de sieste ou de repos organisé. A l'école, les enfants de PS sont au dortoir dès 13 heures, avec des réveils échelonnés jusqu'à 15 heures. En MS, les enfants ont, à partir de 13h45 un temps de repos sur un coussin sur la table. Un enfant qui s'endort pendant ce temps calme, s' il n'est pas réveillé par le bruit ambiant, sera laissé ainsi jusqu' à la récréation.

1.5 L'organisation du temps périscolaire

Maxime RICHARD reprend les différentes périodes de ces temps périscolaires :

œ accueil du matin : 7h30 => 8h35 activités semi-dirigées

œ entre 11h45 et 13h35, les enfants sont pris en charge par 7 animateurs, binômes permanents avec l'Atsem de la classe. A la cantine, on amène les enfants à une certaine autonomie. Après le repas, les enfants reviennent à l'école et des activités variées leur sont proposées en libre-choix. Ils occupent la bibliothèque, l'espace extérieur, la cour de l'extension, la salle de psychomotricité, la salle de l'ALAE et une fois par semaine un

groupe va à la bibliothèque municipale.

☞ de 16h à 17h : TAP ou TLA

☞ de 17h à 18h30 : ALAE

Des retards sont encore constatés après 18h30 ; il est conseillé d'appeler l'ALAE pour ces retards et ceux du mercredi.

1.6 Les Activités Pédagogiques Complémentaires

Les élèves de Petite Section ne sont pas concernés, Pour la première période, l'équipe pédagogique a renouvelé le choix des années précédentes : faire passer une évaluation diagnostique à toutes les GS. L'horaire de 16h05 à 16h35 n'a pu être maintenu durant le reste de l'année car ce temps était en concurrence avec les TAP et les élèves ne pouvaient en bénéficier. C'est pourquoi pour les périodes qui suivent, les APC se dérouleront de 13h05 à 13h35, le lundi et le jeudi.

Rappel : Les APC s'adressent aux élèves rencontrant des difficultés passagères dans leurs apprentissages, ou pour réaliser un projet spécifique. Les parents des élèves concernés doivent au préalable donner leur accord par écrit.

1.7 Bilan OCCE

Guilhem GROUSSET rappelle que le bilan de la coopérative faisait apparaître en fin d'année scolaire un solde créditeur de 7 804€ ; il est actuellement de 7640€ (300€ versés à chaque classe dans le cadre d'une régie d'avance afin de permettre d'engager des dépenses non prises en compte par le budget mairie ; 906€ de cotisations versées par les parents et 1030€ solde de la subvention mairie).

2. VIE PEDAGOGIQUE

2.1 Un projet sur les activités du cirque a été lancé, pour le moment nous sommes à la recherche d'organismes susceptibles d'intervenir dans l'école et de devis.

2.2 Les sorties pédagogiques :

☞ sorties culturelles : 2 classes Marie Iglésis et Dominique Pastor se sont inscrites à un concert éducatif pour mi-janvier (dans l'attente d'une réponse de l'organisateur)

☞ sorties au Domaine de Restinclières : la classe de GS de Betty Amendola est allée ce matin à pied jusqu'au château pour une étude sur les abeilles, tout s'est bien passé. La classe de Dominique Pastor ira le 20 novembre au matin jusqu'au petit pont, elle sera rejointe à midi par la classe de Marie-Laure Peter pour un pique nique et cette classe suivra l'animation ensuite. La classe de Marie Iglésis se rendra au domaine dans le courant du mois de mars.

☞ la natation ne concerne que les GS, qui iront à la piscine Jany à Jacou du 21 mars 2016 au 3 juin le mardi ou le jeudi. Les GS de la classe de Marie Iglésis seront partagés dans les 2 autres classes de GS.

☞ Pour Noël, un spectacle de marionnettes sera présenté par la compagnie « Petit Théatrum Popularem Portabile » : « Noël à la ferme » le vendredi 11 décembre à 14h30. (coût 5€ par enfant présent => 925 € dont 250€ payés par la Mairie, le solde par l'AEP)

Le Père Noël doit venir à l'école le jeudi 17 décembre au matin et l'après-midi chaque classe organisera un goûter en faisant appel aux parents pour sa confection.

☞ BCD. Dans le cadre de l'ouverture de l'école aux parents, 2 actions ont été proposées, dont celle relative à la mise en place d'un classement et d'une gestion des livres de la bibliothèque de l'école. Du plastique pour recouvrir les livres et un logiciel ont été commandés. Dès que le matériel sera reçu, nous ferons appel aux parents qui pourront venir aider pour cette opération. L'objectif premier aujourd'hui n'est pas le prêt (médiathèque municipale) mais essentiellement que les enfants puissent aller à la bibliothèque, trouver les livres demandés sur un thème, apprendre à ranger, avoir des

livres en bon état...

œ Deuxième action avec les parents : organiser une fête d'école en fin d'année scolaire. A priori, la date du vendredi 1er juillet est retenue. Aux jeux de kermesse traditionnels, nous pourrions ajouter un spectacle si le projet cirque voit le jour. Cet événement suppose une étroite collaboration entre parents, enseignants et personnels de l'ALAE.

œ L' idée proposée par l'AEP pour une exposition type « grande lessive » est retenue. Il faudra trouver un thème et le jour afin que l'exposition soit vue par tous les parents.

œ Par contre, l'équipe ne souhaite pas inviter les parents à parler de leur métier car il semble que ces interventions ne s'adressent pas à des enfants aussi jeunes. De même, les enseignants ne ressentent pas le besoin d' organiser en cours d'année des rencontres systématiques de parents : en maternelle, beaucoup de parents viennent amener ou chercher leur enfant ; chaque parent ou chaque enseignant peut demander une rencontre individuelle.

œ Les ordinateurs récupérés à la Poste vont être installés dans les classes.

2.3 Le règlement intérieur et la Charte de la laïcité.

Le nouveau règlement a été établi par l'équipe et transmis à la mairie et aux parents pour étude le 5 novembre.

Il est voté à l'unanimité et adopté ; il sera distribué, dans la semaine, à tous les parents avec la charte de la laïcité.

3 VIE PARTENARIALE

3.1 Sécurité

La porte d'entrée a été vue par le responsable des services techniques qui a indiqué qu'elle se fermait automatiquement si elle n'avait pas été bloquée volontairement à l'extérieur (tampon en haut aimanté demandé précédemment).

Comme chaque année, le PPMS a été mis à jour, les malles ont été vérifiées et les bouteilles d'eau changées. Un exercice est à l'étude mais il est difficile à mettre en place.

Un premier exercice d'alerte incendie a eu lieu le 24 septembre.

Au niveau de la cour , des lignes blanches ont été tracées : autour de l'escalier de secours pour éviter que les enfants tentent de monter les marches pour jouer à l'équilibriste ; à l'entrée du bâtiment annexe ; et à l'entrée au niveau du portail (les enfants ne peuvent pas aller se cacher derrière les poubelles ou le pilier, se suspendre aux branches de l'olivier).

A la question des parents sur les soins susceptibles d'être apportés à leur enfant, le règlement intérieur y répond. En ce qui concerne les temps périscolaires, Mme MASSEI indique qu'un cahier de soins est aussi rédigé et qu'il peut être consulté par les parents.

3.2 Les travaux

Au niveau des travaux demandés et réalisés : les lignes dans la cour.

Travaux demandés et dans l'attente : 2 ou 3 vitres fêlées mais pas de problème au niveau de la sécurité. Monsieur le Maire explique que ce changement doit être effectué dans une opération d'ensemble qui vise à remplacer petit à petit certaines parties vitrées par un type de matériau plus isolant.

En principe, des stores occultants devraient être installés dans la classe de Dominique Pastor.

Les parents demandent où en est l'étude sur la mise en place de fontaines à eau dans la cour. Monsieur le Maire confirme que compte tenu du nombre de points d'eau existants, cette installation n'aura pas lieu.

L'équipe demande à la mairie de prévoir au niveau des investissements pour l'an prochain de peindre et de changer le mobilier (en concertation avec l'enseignant) dans la classe de Marie Iglésis.

Monsieur le Maire rappelle qu'en principe chaque année une classe est restaurée mais qu'en raison de l'ouverture d'une classe à l'élémentaire aucune réalisation n'a pu être faite en maternelle. Le budget n'est pas extensible, ceci d'autant plus que les aides de l'Etat vont sans cesse en diminuant.

3.3 L'absence des Atsems

Monsieur le maire rappelle qu'à Prades, chaque classe de l'école maternelle a une Atsem alors que les textes ne les rendent obligatoires que pour les PS. Le remplacement de personnel coûte cher car les assurances n'interviennent qu'à 80% et surtout qu'après 10 jours d'absence. En ce qui concerne l'absence longue durée, une personne de la crèche est venue palier et seul le lundi après-midi reste encore non attribué ; mais en principe la personne concernée devrait reprendre à temps plein dès janvier.

Avant de terminer cette réunion (20h05), les dates des deux autres conseils d'école sont annoncées : mardi 15 mars 2016, jeudi 23 juin

Madame LEMAIRE

Catherine DALLE